

**« Les enjeux de la coopération trans-frontalière »**

*26 septembre 2019 - Kaliningrad, Russie*

Mesdames, Messieurs,

Je suis d'un département, le Val d'Oise, qui ne partage vous le savez sans doute aucune des frontières extérieures de mon pays. C'est aujourd'hui en tant que citoyenne européenne que je veux vous adresser quelques convictions sur les enjeux, importants, de la coopération trans-frontalière.

Les frontières des pays membres de l'Union européenne courent sur 14 000 kilomètres et près de 40% de ses habitants vivent ainsi dans une région frontalière. C'est donc un enjeu important pour l'Europe, et pour la France. La politique trans-frontalière de l'Union européenne vise aujourd'hui à relever deux défis. Celui d'exploiter, d'une part, le potentiel de développement des régions trans-frontalières de l'UE en développant les processus de coopérations entre États membres. C'est le rôle de l'agence Interreg. Les processus de coopération trans-frontaliers sont, d'autre part, un enjeu important de la politique extérieure de l'Union vis-à-vis de

ses voisins. L'UE partage ainsi par exemple 2 000 kilomètres de frontières avec la Russie.

Une coopération efficace à ce niveau est donc essentielle car beaucoup d'enjeux, autrefois adressés de manière individuelle par les Nations, sont devenus globaux : l'environnement, la santé publique, la sûreté, la sécurité. Ces défis n'ont plus de frontières et la coopération trans-frontalière est donc chaque jour plus essentielle.

Le rôle de la France est dans ce cadre singulier, car c'est un des pays qui partage le plus de frontières au monde : certaines sont maritimes, d'autres terrestres. La plus longue frontière de la France est d'ailleurs avec le ... Brésil.

Nous pourrions évoquer aujourd'hui de nombreux sujets : la croissance économique, la recherche, les douanes, les échanges culturels ... Je voudrais pour ma part insister sur deux d'entre eux : la sécurité et la solidarité qui sont des défis essentiels pour l'Europe et pour la France.

Les membres de l'UE, appartenant à l'espace Schengen, doivent répondre à des obligations de responsabilité et de solidarité. La frontière c'est la liberté en sécurité. Le Président Emmanuel Macron l'a dit dans sa lettre ouverte aux européens : « *aucune communauté ne crée de sentiment d'appartenance si elle n'a pas des limites qu'elle protège* ».

C'est un élément important dans un contexte de terrorisme lancinant qui a fait souffrir à plusieurs reprises la France. Il est essentiel de mieux lutter contre le crime international et contre le terrorisme. Son caractère global appelle une meilleure coopération des pays.

Les frontières sont un enjeu de sécurité mais elles protègent aussi les valeurs. La solidarité en est une, particulièrement importante. Elle est au coeur de la façon dont l'Europe a été pensée et conçue. Ainsi, alors que le changement climatique, les guerres, les phénomènes migratoires sont en train de recomposer le monde, je crois indispensable de travailler sur ces enjeux avec le même esprit de coopération que celui que nous nous attachons à développer pour les enjeux de sécurité.

L'an passé, 600 000 personnes ont demandé l'asile en Europe. 123 000 en France. Comme membres de l'Union européenne nous devons jouer comme une équipe, avec une police des frontières commune et surtout un office européen de l'asile. Beaucoup reste à faire mais des progrès importants ont été réalisés ces derniers mois.

Ce lundi, 5 Nations européennes (la France, l'Allemagne, l'Italie, Malte et la Finlande) ont scellé un accord pour l'accueil des migrants secourus dans la Méditerranée. Cet accord temporaire sera par la suite soumis aux autres pays de l'UE le 8 octobre prochain. Je souhaite que nous avancions ensemble sur ces sujets et j'espère la réussite de ce futur accord.

Le philosophe Jean-Jacques Rousseau écrivait : « Le monde réel a ses limites. Celui de l'imagination est sans frontières. » Durant ces deux jours, faisons donc preuve d'imagination pour nourrir le débat et inventer des coopérations innovantes pour demain.